

ASSEMBLEE GENERALE du 30 janvier 2021

Étaient présents :

Jean-Frédéric Heiz, Olivier Gonzalez, Sylvie Gallais, Aurore Peltier, Véronique Grard, Sébastien Hoornaert, Jean-Gérard Clary, Véronique Pruvot, Cécilia Grard, Noé Boullanger, Anne-Gaëlle Heiz.

Étaient représentés :

Régine Rosius, Cécile Hay, Bernard Alis, Françoise Huret, Marie-Odile Lucas, Yvette Moutier, Philippe Camus, Geneviève Camus, Marie-Dominique Malgouyres, Christophe Nonque, Dominique Laplace, Jean-François Berthelot, Hélène Lafon, Claire Gadenne, Michèle Cozic, Dominique Besneux, Anne-Sophie Mary, Pascal Noyé, Sylvie Noyé, Martine Tranchepain, Alain Turmel, Nelly Turmel, Anne Detalle, Fabrice Detalle, Gilbert Reffay, Catherine Charbonnier, Yvon Penanhoat, Martine Lesnard, Yvette Jouanne, Chantal Rémy, Gérard Remy, Joelle Mazur, Jean-Jacques Mazur, Catherine Boutemy, Raymonde Guède, Christian Heiz, Sylvie Legrand, Philippe Miloche, Marie-Laure Miloche, Jean-Claude Lecalvez, Michèle Lecalvez, Jean Demé, Françoise Demé, Martine Boursault, Evelyne Vallet, Dominique Leux, Sylvie Leux, Olivier Bajeat, Gilbert Rendu, Isabelle Jardin, Assunta Romano, Valerie Poitrineau, Meriem Jehl, Danielle Gervaux, François Sanouiller, Nadine Dromer, Frédéric Heiz, Béatrice Bousset, Michèle Ernoult, Lucie Camus, Laurent Boullanger, Marion Ozenne, Isabelle Mathy, Christophe Huret, Corinne Fichen, Maurice Delafenêtre, Christiane Delefenêtre.

Ordre du jour :

-renouvellement du conseil d'administration.

-bilan des activités 2020.

-projets 2021.

-compte rendu financier.

Avant de débiter notre assemblée générale, nous voulons insister sur 3 points :

- Le confinement au Népal, un des pays les plus pauvres du monde, a duré presque 10 mois. La situation économique est catastrophique, avec un taux de chômage et de pauvreté inégalé. De nombreuses familles ne mangent que du riz. C'est pourquoi nos parrainages sont essentiels pour eux, car nos écoles parrainées ont continué à distribuer un repas par jour aux enfants.
- Depuis déjà plusieurs années, nous procédons par virement sur la plupart des comptes des différents centres. Nous avons inclus cette année l'école Shree Laxmi Narayan. C'est pourquoi tout

l'argent des parrainages a été redistribué PAR VIREMENT en 2020 et continuera à l'être dans le futur. Donc, même si les voyages ont été annulés, cela ne change en rien notre soutien et notre aide. Le seul désavantage est que nous ne pouvons plus donner vos lettres aux enfants, et que nous ne pouvons vous envoyer leurs réponses en retour.

- Comme vous allez le voir, malgré la pandémie mondiale, la fermeture des frontières, et le confinement, notre association Ailleurs Solidaires n'a jamais été aussi efficace, généreuse et solidaire, et tout ceci grâce à votre soutien. Pour preuve, comme nous l'indiquons dans le compte-rendu financier, nous avons redistribué, en 2020, un total de 54175 euros.

-

I - Renouvellement du conseil d'administration :

A été élu à l'unanimité le conseil d'administration comme suit :

Président : Jean-Frédéric Heiz

Vice-Président : Olivier Gonzalez

Secrétaire : Elodie Breux

Secrétaire adjointe : Véronique Grard

Trésorière : Sylvie Gallais

Trésorière adjointe : Aurore Peltier

En plus du conseil d'administration, les différentes responsabilités ont été déclinées comme suit :

Responsables du pôle santé : Noé Boullanger

Responsable de la communication et de l'événementiel : Manon Milliet.

Responsable de la pédagogie : Sébastien Hoornaert

Responsable des liens inter-associations : Jean-François Hélie

Responsable de l'école professionnelle : Jean-Gérard Clary

Responsable de la région parisienne : Gérard Lecolier

Responsable des Hauts de France : Véronique Pruvot

Responsables Manche : Gilbert Rendu et Isabelle Jardin.

Responsable de la région Occitanie : Mathilde Lachiver.

Responsable de la région Nouvelle Aquitaine : Elisabeth Lavergne.

Responsable de la Suisse : Lauraline Solier

Responsable des pays de la Loire : Pauline Visomblain.

Responsable de l'ouverture à la jeunesse : Cécilia Grard.

II - Bilan des activités 2020 :

- CENTRE D'AAMA :

Lors de la réunion du bureau, il a été décidé d'apporter des aides ponctuelles au centre d'Aama selon l'urgence de ses besoins.

Du fait du confinement népalais, les aides locales pour ce centre ont beaucoup diminué, en particulier parce que les népalais apportant leurs aides habituellement à Aama n'ont pu se déplacer.

Un virement exceptionnel de 1500 euros a été effectué en novembre 2020.

- DSA :

La prise en charge annuelle du salaire de l'éducatrice spécialisée a été maintenue en 2020 pour un montant de 1200 euros.

Une somme de 1185 euros de parrainage a été également envoyée.

Lors de l'AG du 1 février 2019, nous vous avons confié la grande joie d'apprendre que le projet de création d'un centre professionnel (projet que nous poursuivions depuis plusieurs années) pour jeunes adultes en situation de handicap allait débuter début 2020. Le DSA a terminé (encore quelques finitions à achever du fait du retard lié au confinement) la construction d'un large agrandissement de leur bâtiment. Le devis était d'un peu plus de 20000 euros tout compris. Fin 2019, nous avons payé la plus grande partie. En juin 2020, un solde de 6000 euros leur a été adressé. Comme nous le soulignons lors de nos AG depuis plusieurs années, cette création d'un centre de formation faisait partie d'un rêve d'AILLEURS SOLIDAIRES. C'est en effet le PREMIER centre professionnel de formation au Népal pour jeunes adultes handicapés.

Afin de continuer notre soutien à ce centre professionnel de formation, nous leur avons adressé en décembre 2020 12000 euros pour financer les 6 premiers mois de fonctionnement et les achats des premiers équipements professionnels. Nous y reviendrons dans les projets 2021.

- ÉCOLE D AKASHGANGA : Précisons que cette école est auto-gérée, c'est-à-dire qu'elle ne fait pas de bénéfiques. Rappelons également que les parrainages scolaires ont commencé depuis 6 ans.

Fin 2020, 92 enfants étaient parrainés.

Rappelons qu'une maison a été louée pour créer le centre Montessori pour jeunes enfants, formation qu'AILLEURS SOLIDAIRES a financée en 2019 pour les professeurs de cette école. Ce centre Montessori est réservé aux plus petits.

Rappelons également que l'école d'akashganga a été entièrement rénovée au printemps 2017 par des étudiants de l'IAE, grâce à un projet tuteuré (tout le bâtiment a été repeint et le sol rénové).

En 2020, nous avons financé la moitié des futurs travaux d'agrandissement de cette école. Ce projet consiste à créer plusieurs classes supplémentaires, permettant aux élèves de continuer leurs études de la classe ten jusqu'à la classe twelve (niveau bac), ce qui permettra aux marraines et aux parrains de poursuivre leurs parrainages 2 années supplémentaires (vœu souvent exprimé). Ce financement se monte à 12000 euros et a été effectué en décembre 2020.

En ce qui concerne les parrainages, nous avons adressé 16450 euros.

- ÉCOLE SHREE LAXMI NARAYAN :

Nous avons décidé de soutenir cette école début 2018, et 22 enfants sont actuellement parrainés.

Rappelons qu'en 2018, une rénovation de l'électricité a été réalisée par un bénévole, et une rénovation intérieure et extérieure, avec pose de rambardes de protection, a été effectuée par des étudiants de l'IAE dans le cadre d'un projet tuteuré.

Précisons qu'une partie de ces parrainages servent également à toute l'école, car des repas sont servis aux enfants (alors que ce n'était pas le cas auparavant) sachant que ceux-ci ont 1 à 2 h de marche dans la montagne pour arriver et repartir de l'école et qu'ils ne mangeaient pas le midi.

Nous avons adressé 3600 euros de parrainages.

- DISPENSAIRES :

Rappelons que, avant le 1 février 2020, nous adressions de nombreux bénévoles de santé pour tenir les dispensaires. Tout s'est bien sûr arrêté en 2020, du fait des fermetures des frontières.

De nouvelles demandes ont de nouveau débutées depuis le début 2021.

Rappelons que ces bénévoles logent dans la petite guesthouse que nous avons rénovée il y a quelques années pour recevoir un nombre de plus en plus important de personnes intéressées. Nous sommes en lien avec les écoles d'infirmières de Caen, de Toulouse, de la Croix-Rouge de Valence et de Lyon, ainsi qu'avec des écoles de médecine de plusieurs villes en France. Nous avons également des demandes des scouts de France, ...

- SITE INTERNET :

Rappelons la reconnaissance d'AILLEURS SOLIDAIRES en tant qu'importante ONG par l'ambassade de France au Népal et notre présence sur leur site officiel.

- VOYAGES :

Les voyages ont été annulés et devraient reprendre en novembre 2021, si la pandémie se termine.

Précisons que chaque participant règle les voyages sur ses deniers personnels (même bien sûr les organisateurs) et que 100 euros par personne sont remis à l'association, pour la continuité de ses actions.

- PROJETS TUTEURES :

Notre partenariat avec l'IAE nous a permis de mettre en route 2 projets tuteurés.

Merci encore à l'IAE de nous permettre ces projets, dont les thèmes sont toujours très demandés par les étudiants lors de notre présentation. Ces projets qui se concrétisent toujours sont un apport très important pour notre association.

- ÉVÉNEMENTIEL :

Les événements ont tous été annulés en 2020.

100 euros de vente de bijoux ont été récoltés lors de l'assemblée générale du 1 février 2020.

III - PROJETS 2021 :

- CENTRE D'AAMA :

Nous vous proposons de continuer les apports financiers ponctuels en fonction des besoins, en privilégiant leur quotidien (achat de gaz ou d'alimentation).

- DSA :

Nous vous proposons de continuer la prise en charge annuelle du salaire de l'éducatrice spécialisée de 1200 euros par an.

En ce qui concerne le centre professionnel de formation pour jeunes adultes en situation de handicap, rappelons qu'il est géré par le DSA, le Disabled Service Association ou centre d'enfants handicapés. Ce centre de formation permettra, au fil des années, à des centaines de jeunes handicapés de se former, trouver un travail, et avoir une vie autonome.

Ce centre de formation comprendra 4 branches :

- Travaux sur bois : sculptures, cadres, ...
- Textile : robes, chemises, étoles, ...

- Métal-bijouterie : bagues, bracelets, colliers, ...
- Agriculture : potager, animaux, ...

En ce qui concerne le bilan financier de ces 4 branches :

- Travaux sur bois : il est prévu 2300 euros d'achat d'équipement définitif (machines, outils, ...), 1200 euros par an d'achat de fournitures et matières premières, 1500 euros par an de salaire du professeur.
- Textile : il est prévu 550 euros d'achat d'équipement définitif, 1200 euros par an d'achat de fournitures et matières premières, 1500 euros par an de salaire du professeur.
- Métal-bijouterie : il est prévu 1050 euros d'achat d'équipement définitif, 4200 euros (du fait du prix des pierres) par an d'achat de fournitures et matières premières, et 1500 euros par an de salaire du professeur.
- Agriculture : il est prévu 300 euros par an de location du terrain, et 700 euros par an de fournitures. Il n'est pas prévu de professeur pour cette branche. L'avantage de celle-ci est d'aboutir à terme à l'autonomie alimentaire du centre.

Le centre aura donc pour l'instant 3 professeurs.

Soulignons que ces montants peuvent varier en fonction du change euro-roupie népalaise, mais dans une petite limite.

Précisons également que toutes les créations des 3 premières branches (bois, textile, bijoux) pourront être vendues, soit sur place, soit sur leur site internet prévu dans les 2 ans à venir. Comme nous le répétons toujours, le but de notre association est d'être un précieux et puissant starter et de privilégier à terme l'autonomie.

En ce qui concerne l'organisation du centre, elle se déroulera par sessions de 6 mois pour chaque branche, avec 5 à 6 jeunes adultes par session et par branche.

Une allocation-formation de motivation sera donnée par le centre à chaque jeune adulte en situation de handicap. Celle-ci se montera à 50 euros par mois par jeune adulte. Tous ces jeunes formés trouveront par la suite un travail et deviendront autonomes, par une coordination directe entre les professeurs de chaque branche et les employeurs.

Nous comptons donc former environ 40 jeunes adultes handicapés par an pour débiter. Les premiers viendront du DSA, mais très vite suivront tous les jeunes handicapés du Népal.

Comme nous vous l'avons mentionné plus haut, nous prenons en charge les 6 premiers mois de fonctionnement pour 12000 euros, somme virée en décembre 2020.

A partir de 2021, nous vous proposons de financer le salaire des 3 professeurs et une partie des fournitures-matières premières pour la somme de 7000 euros par an.

Nous vous proposons également de prendre en charge les études d'ingénieur d'un brillant jeune adulte handicapé du DSA. Le financement de ces études se montent à 2500 euros sur 3 ans, soit 840 euros par an.

- ECOLE D AKASHGANGA :

- Continuer les parrainages scolaires des 92 enfants très défavorisés, dont les familles ne peuvent financer le coût.
- Trouver d'autres marraines ou parrains, car le seul avenir des enfants pauvres au Népal est l'enseignement.
- Continuer le soutien informatique (don d'ordinateurs portables).
- Précisions importantes sur les parrainages : les enfants au Népal sont majoritairement pauvres. Nos parrainages s'adressent au quart des enfants les plus pauvres, dont les familles sont dans l'incapacité d'assumer financièrement leur scolarité. Nous avons fait le choix de parrainages scolaires, car pour nous, seule l'instruction changera leur avenir. Ces parrainages scolaires sont bien sûr individuels (les enfants parrainés ne paient ni l'école, ni les fournitures scolaires, ni leurs vêtements scolaires, ni les repas) mais de plus permettent indirectement la survie de l'école (l'école d'Akashganga n'existerait peut-être plus sans notre aide depuis plusieurs années). C'est pour cela que nous parlons de parrainages individuels servant au collectif.

- Notre association a fait le choix de donner directement l'argent aux écoles. Ceci a 2 conséquences : la première est la confiance. Cette confiance se noue avec le directeur ou la directrice de l'école sur des critères humains et sur une supervision stricte de leurs dépenses. Précisons que notre association est considérée là-bas comme très rigoureuse, voire pointilleuse. Nous prenons cela comme une qualité. Les visites régulières sur place le permettent. La seconde consiste dans le fait que nous sommes sûrs que notre but, la scolarité pour un avenir meilleur, sera respectée. Beaucoup d'associations reviennent sur leur décision première de donner les parrainages directement aux familles car souvent cet argent n'est pas consacré à la scolarité, mais à d'autres dépenses. Ce qui conforte notre choix. Nous continuerons donc à reverser l'argent aux écoles avec la liste des enfants parrainés et le nom des parrains. C'est pour cela que nous leur demandons une lettre de chaque enfant, 1 à 2 fois par an, que nous vous adressons.
- Élément très important, précisons qu'il nous a été souligné que les petites filles parrainées continuent leur scolarité beaucoup plus qu'auparavant.

- ECOLE SHREE LAXMI NARAYAN :

Cette école, située dans les montagnes à 2000 m d'altitude, est un centre aidé par AILLEURS SOLIDAIRES depuis 2018. Les enfants font jusqu'à 2 heures de marche par jour à pied, la vie est rude en montagne et l'école non chauffée.

Nous proposons de continuer la collecte de vêtements chauds (entre 3 et 16 ans) pour ce centre.

22 enfants sont actuellement parrainés à ce jour.

⇒ Parrainages scolaires : nous vous proposons, pour les nouveaux parrains (et pour les anciens qui le désirent), qu'un parrainage scolaire passe à 20 euros par mois à compter de 2020, soit un peu plus de 6 euros après déduction fiscale. Les prix au Népal augmentent comme partout ailleurs, mais l'inflation au Népal est particulièrement importante.

- DISPENSAIRES :

Assurer l'envoi de personnels médicaux dans les dispensaires.

Ailleurs Solidaires prévoit de créer un dispensaire définitif Dans le village de Doukou Tchap pour remplacer celui actuel situé à l'étage d'une école. Le prix est estimé autour de 5000 euros.

Précisons que le renforcement important de notre pôle santé et les qualités humaines de nos responsables permettent un plus grand accueil des volontaires, une meilleure mise en place des projets médicaux, et un approvisionnement renforcé de matériel médical. Pour preuve, la guesthouse que nous avons rénovée pour recevoir les bénévoles était toujours pratiquement remplie (sauf ces derniers mois de confinement).

- PARTENARIATS :

Continuer notre partenariat avec l'IAE en proposant d'autres projets tuteurés. Ces projets représentent une aide très importante pour notre association.

Rechercher d'autres partenariats (écoles de kiné, d'infirmiers, ...)

- ACTIONS EN FRANCE :

Organisation de voyages (novembre 2021 si cela s'améliore). Pour les personnes intéressées par celui de novembre, faites m'en part très rapidement.

Marché de Noël de Ouistreham (deuxième week-end de décembre).

Continuer la collecte de brosses à dents et de vêtements chauds.

Continuer la recherche d'ordinateurs portables d'occasion (afin d'y installer la distribution pédagogique Emmabuntus et doter nos centres de matériel informatique) et de smartphones d'occasion pour les offrir aux étudiants les plus méritants.

Continuer la collecte de matériel médical (compresses, désinfectants ...) et de médicaments (antalgiques, antibiotiques, désinfectants...).

IV – BILAN FINANCIER :

- Les recettes ont été de 43902 euros, incluant les adhésions pour 1660 euros, les dons pour 17710 euros et les parrainages pour 24532 euros.
- 54175 euros ont été dépensés en 2020 pour nos différents centres : 20385 euros pour le DSA (dont 6000 de solde pour la construction du centre professionnel de formation, 12000 pour les 6 premiers mois de son fonctionnement, 1185 pour les parrainages, et 1200 pour le salaire de l'éducatrice), 3600 euros pour les parrainages de l'école Shree laxmi narayan, 28450 euros l'école d'Akasganga (dont 16450 de parrainages et 12000 pour l'agrandissement de l'école), 240 euros pour la continuité des études d'un enfant du PSS, et 1500 euros pour le centre d'Aama.
- Nous avons eu 526,05 euros de dépenses courantes dont nous allons parler plus loin.
- Toutes les recettes proviennent exclusivement des adhésions, des dons, des parrainages et des événements et ventes ponctuelles.
- En ce qui concerne les dépenses courantes, à part les frais de banque obligatoires (45,36 euros), l'assurance multirisques association obligatoire (371,95 euros pour 2020), les timbres pour l'envoi des déductibilités fiscales et des lettres des enfants parrainés aux parrains, et l'hébergement du site internet (67,24 euros), il n'y a aucun frais de fonctionnement. Nous en sommes très fiers, et cela fait d'ailleurs Solidaires une association atypique, selon les dires de connaisseurs. Cette rigueur tient au respect que nous devons à nos adhérents et donateurs. Et nous le savons, seule cette rigueur engendre la confiance à long terme. Ajoutons que tous les membres d'AILLEURS SOLIDAIRES sont bénévoles.
- Soulignons que nous avons ouvert un livret bleu association fin 2018 en attente du centre professionnel de formation au Népal, somme qui a rapporté en 2020 384,22 euros d'intérêts. Le montant actuel est donc de 59040,81 euros. Nous vous proposons de sanctuariser 20000 euros pour d'éventuels coups durs (rappelons que grâce aux dons suites au tremblement de terre de 2015, nous avons rebâti 14 maisons à Bungamati, et avons adressé des aides d'urgence au DSA et au centre d'Aama pour l'achat de citernes à eau à eau, suite à la rupture de canalisations. Cette somme du livret bleu association nous permettra également de financer les 7000 euros annuels pour le centre professionnel de formation durant plusieurs années.
- Sur le compte principal :
 - Il reste 1214,28 euros le 31 décembre 2020, qui nous permettront la poursuite de nos actions en 2021.
- Sur le compte parrainage :
 - Il reste 2105,46 euros le 31 décembre 2020 qui seront reversés en mars 2021.

En 2020 l'association comprend 109 adhérents et donateurs (légère diminution par rapport à l'an dernier du fait de l'annulation des voyages), et plus de 115 parrainages pour 92 parrains et marraines.

Les comptes sont excédentaires.

Le compte rendu financier a été voté et accepté.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h, le 30 janvier 2021.

Le Président

Jean-Frédéric Heiz

La secrétaire

Elodie Breux